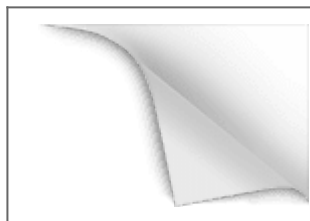


Intel Security promeut l'union face au cybercrime



Intel Security
promeut l'union face
au cybercrime

Intel Security a présenté de nombreux nouveaux produits dans toutes ses gammes. « Il y a trois fois plus d'innovations à cette conférence que dans les trois précédentes éditions réunies », constate Fabien Rech, directeur général France....[Lire la suite]

Denis JACOPINI anime des conférences, des formations en Cybercriminalité et est régulièrement invité à des tables rondes en France et à l'étranger pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux Dangers liés à la Cybercriminalité (Arnaques, Piratages...) pour mieux s'en protéger (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84).
Plus d'informations sur sur cette page.



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

BlackNurse : un déni de service à bas volume ciblant les firewalls



C'est une attaque au parfum franchement vintage mais à l'efficacité redoutable....[Lire la suite]

Denis JACOPINI anime des **conférences**, des **formations** en Cybercriminalité et est régulièrement invité à des **tables rondes en France et à l'étranger** pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux **Dangers liés à la Cybercriminalité (Arnaques, Piratages...)** pour mieux s'en **protéger** (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84).
Plus d'informations sur sur cette page.



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Contrôles biométriques en entreprise : vos obligations changent !



**Contrôles
biométriques
en entreprise
: vos
obligations
changent !**

Le cadre légal régissant la mise en place de dispositifs biométriques en entreprise évolue. En effet, la Cnil a adopté le 30 juin 2016, suite aux exigences fixées par le règlement européen sur la protection des données personnelles (2), 2 autorisations uniques, publiées au Journal officiel le 27 septembre 2016.

Ces autorisations uniques fixent un nouveau cadre légal afin d'encadrer le recours aux dispositifs biométriques et protéger au mieux les libertés individuelles des personnes concernées par de tels systèmes d'identification. Ainsi, les entreprises ayant recours à la mise en place de dispositifs biométriques ne seront plus soumises à une autorisation préalable de la Cnil. Elles devront simplement réaliser une demande d'autorisation unique et se conformer aux obligations prévues par l'autorisation.

La Cnil distingue désormais 2 types de dispositifs :

1/ L'autorisation unique 052 (3) pour les dispositifs garantissant la maîtrise par la personne concernée sur son gabarit biométrique. Ce peut être soit :
– un système recourant au stockage des données biométriques sur un support individuel détenu par les personnes concernées ;
– si la détention d'un support dédié au seul stockage du gabarit n'est pas adaptée à l'architecture et au contexte d'exploitation du dispositif, le responsable du traitement peut, de manière alternative, assurer le verrouillage des données biométriques stockées en base, par un secret détenu uniquement par la personne concernée ;
Dans ces deux hypothèses, l'utilisation du gabarit biométrique est conditionnée à une action de la personne concernée en tant que détentrice du gabarit ou du secret permettant de le déverrouiller.

2/ L'autorisation unique 053 (4) pour les dispositifs reposant sur une conservation des gabarits en base par le responsable du traitement.

Un « gabarit » biométrique désigne les mesures qui sont mémorisées lors de l'enregistrement des caractéristiques morphologiques, biologiques ou comportementales de la personne concernée.

Ainsi, à chaque demande d'autorisation unique visant à mettre en place un dispositif biométrique dans leur entreprise, les dirigeants doivent se conformer à certaines exigences :

- justifier de la nécessité et de la pertinence d'avoir recours à un dispositif biométrique. Le recours à ce dernier ne doit pas avoir pour effet de se substituer à des dispositifs non biométriques ;
- privilégier les dispositifs biométriques qui garantissent aux personnes concernées la maîtrise de leur gabarit ;
- justifier et garantir la protection et la conservation des gabarits en base ;
- prendre toute mesure permettant de limiter les risques d'atteinte à la vie privée.

Si vous avez mis en place un dispositif biométrique sous couvert de l'ancien cadre légal, vous devez vérifier s'il répond à ces nouvelles exigences :

- si c'est le cas : un engagement de conformité à l'une de ces nouvelles autorisations peut être réalisé ;
- si ce n'est pas le cas : vous avez 2 ans pour vous mettre en conformité.

2ans pour être en conformité

Si vous ne vous êtes pas mis en conformité d'ici la fin de ce délai, sachez néanmoins que la Cnil pourra à tout moment contrôler que le dispositif de biométrie mis en place dans votre entreprise répond aux obligations imposées par les nouvelles autorisations uniques.

Références :

- (1) Article 25 de la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, modifié par la Loi n°2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique
- (2) Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données) (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)
- (3) Délibération n°2016-186 du 30 juin 2016 portant autorisation unique de mise en œuvre de dispositifs ayant pour finalité le contrôle d'accès par authentification biométrique aux locaux, aux appareils et aux applications informatiques sur les lieux de travail et garantissant la maîtrise par la personne concernée sur son gabarit biométrique (AU-052)
- (4) Délibération n°2016-187 du 30 juin 2016 portant autorisation unique de mise en œuvre de dispositifs ayant pour finalité le contrôle d'accès par authentification biométrique aux locaux, aux appareils et aux applications informatiques sur les lieux de travail, reposant sur une conservation des gabarits en base par le responsable du traitement (AU-053)–[Article source et complet]

Notre métier : Sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux risques liés à la **Cybercriminalité** et à la **Protection des Données Personnelles** (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84).

Denis JACOPINI anime dans toute la France et à l'étranger des conférences, des tables rondes et des formations pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux risques liés à la Cybercriminalité et à la protection de leurs données personnelles (Mise en Place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) dans votre établissement.

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialité en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, attaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphoniques, disques durs, e-mails, contenus, débrouchements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Contrôles biométriques en entreprise : vos obligations changent !

Comment pirater des codes PIN en sniffant le WiFi des smartphones ?



Comment
pirater des
codes PIN
en sniffant
le WiFi des
smartphones
?

Des chercheurs peuvent récupérer des données sensibles en se basant sur les perturbations du signal WiFi lors des frappes sur l'écran.

Quand un utilisateur déplace ses doigts sur l'écran tactile de son téléphone, il perturbe le signal WiFi émis par son terminal. Ces interruptions peuvent être interceptées par un pirate, analysées et en appliquant de la rétro-ingénierie deviner quelle sont les frappes saisies sur le téléphone ou dans les champs de saisie de mot de passe.

Ce type d'attaque est nommé WindTalker (messenger du vent), par des chercheurs chinois et elle n'est possible que si le pirate contrôle le point d'accès WiFi (un hotspot par exemple dans un rayon de 1,5 mètre) afin de collecter les perturbations du signal WiFi. Un contrôle impératif pour analyser le trafic et savoir quand l'utilisateur accède à des pages nécessitant une authentification.

Le CSI en ligne de mire

Si l'attaque semble issue du domaine de la science-fiction, cette menace se sert du CSI (Channel State Information), un composant du protocole WiFi chargé de fournir les informations générales sur l'état du signal WiFi. Quand l'utilisateur tape du texte sur l'écran, sa main modifie les propriétés de CSI du signal WiFi sortant et la modification peut être captée par un point d'accès malveillant.

Dans une démonstration exposée lors de la ACM Conference on Computer and Communications Security à Vienne, les chercheurs ont montré qu'en réalisant une analyse et un traitement basique du signal, un pirate peut avoir accès aux signaux CSI perturbés et deviner avec une précision moyenne de 68,3% les caractères qu'un utilisateur a tapé. La précision de WindTalker est différente selon les modèles de smartphones et elle peut être améliorée avec le niveau de données collectées...[lire la suite]

Notre métier : Sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux risques liés à la **Cybercriminalité** et à la **Protection des Données Personnelles** (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84).

Denis JACOPINI anime dans toute la France et à l'étranger des conférences, des tables rondes et des formations pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux risques liés à la Cybercriminalité et à la protection de leurs données personnelles (Mise en Place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) dans votre établissement.

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : WindTalker : pirater des

Les bases de données désormais aussi touchées par les Ransomwares



Cerber n'en finit pas d'évoluer en se tournant maintenant vers les bases de données des entreprises. Un marché particulièrement lucratif.

Un des ransomwares les plus célèbres, Cerber, a commencé à s'en prendre aux bases de données, précise McAfee. Les cybercriminels derrière ce malware ont élaboré un module ciblant notamment les entreprises. Auparavant, Cerber se focalisait sur le grand public avec un beau palmarès : environ 160 campagnes en juillet dernier visant 150 000 personnes pour une rançon totale de 195 000 dollars en un mois. Etant dans un modèle de partage de revenus, le développeur de Cerber a empoché 78 000 dollars en un mois. Un retour sur investissement qui aiguise les appétits...[lire la suite]

Notre métier : Sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux risques liés à la **Cybercriminalité** et à la **Protection des Données Personnelles** (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84).

Denis JACOPINI anime dans toute la France et à l'étranger des conférences, des tables rondes et des formations pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux risques liés à la Cybercriminalité et à la protection de leurs données personnelles (Mise en Place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) dans votre établissement.

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Le ransomware Cerber chasse les bases de données des entreprises

Piratage de Yahoo : des employés savaient dès 2014



Dès 2014, des employés de Yahoo savaient que leur entreprise avait été victime d'un piratage sophistiqué mené par un hacker téléguidé par un Etat étranger...[Lire la suite]

Denis JACOPINI anime des **conférences, des formations** en Cybercriminalité et est régulièrement invité à des **tables rondes en France et à l'étranger** pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux **Dangers liés à la Cybercriminalité (Arnaques, Piratages...)** pour mieux s'en **protéger** (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84).
Plus d'informations sur sur cette page.



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Piratage de Yahoo : des employés savaient dès 2014

File not found

Why am I seeing this? ift.tt/fnf

Piratage
de Yahoo
: des
employés
savaient
dès 2014

Dès 2014, des employés de Yahoo savaient que leur entreprise avait été victime d'un piratage sophistiqué mené par un hacker téléguidé par un Etat étranger...[Lire la suite]

Denis JACOPINI anime des **conférences, des formations** en Cybercriminalité et est régulièrement invité à des **tables rondes en France et à l'étranger** pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux **Dangers liés à la Cybercriminalité (Arnaques, Piratages...)** pour mieux s'en protéger (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84).

Plus d'informations sur sur cette page.



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Piratage de Yahoo : des employés savaient dès 2014



Dès 2014, des employés de Yahoo savaient que leur entreprise avait été victime d'un piratage sophistiqué mené par un hacker téléguidé par un Etat étranger...[Lire la suite]

Denis JACOPINI anime des **conférences, des formations** en Cybercriminalité et est régulièrement invité à des **tables rondes en France et à l'étranger** pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux **Dangers liés à la Cybercriminalité (Arnaques, Piratages...)** pour mieux s'en **protéger** (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84).
Plus d'informations sur sur cette page.



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Piratage de Yahoo : des employés savaient dès 2014



Dès 2014, des employés de Yahoo savaient que leur entreprise avait été victime d'un piratage sophistiqué mené par un hacker téléguidé par un Etat étranger...[Lire la suite]

Denis JACOPINI anime des **conférences, des formations** en Cybercriminalité et est régulièrement invité à des **tables rondes en France et à l'étranger** pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux **Dangers liés à la Cybercriminalité (Arnaques, Piratages...)** pour mieux s'en protéger (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84).

Plus d'informations sur sur cette page.



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Piratage de Yahoo : des employés savaient dès 2014



Dès 2014, des employés de Yahoo savaient que leur entreprise avait été victime d'un piratage sophistiqué mené par un hacker téléguidé par un Etat étranger...[Lire la suite]

Denis JACOPINI anime des **conférences, des formations** en Cybercriminalité et est régulièrement invité à des **tables rondes en France et à l'étranger** pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux **Dangers liés à la Cybercriminalité (Arnaques, Piratages...)** pour mieux s'en **protéger** (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84).
Plus d'informations sur sur cette page.



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article